

QUESTIONS ET RÉPONSES 2

DEMANDE DE SOLLICITATION K2AA0-14-0017

Campagne d'échantillonnage pour *l'acétone, produits de réaction avec la dianiline* (PREPOD – n° CAS 68412-48-6)

Question n° 1

Environnement Canada détient-il des données physiques ou chimiques supplémentaires sur les composés d'intérêt?

Réponse à la question n° 1

Les renseignements d'Environnement Canada sur la conclusion de l'évaluation préalable du risque du PREPOD sont disponibles dans le rapport de l'évaluation préalable à l'adresse suivante :

<http://www.ec.gc.ca/ese-ees/default.asp?lang=Fr&n=6E5991B9-1>

Question n° 2

Cette question porte sur l'une des exigences obligatoires de la DDP indiquée dans l'annexe A. La DDP exige que toutes les « ressources » (signifiant les ressources en personnel) du soumissionnaire doivent posséder une cote de sécurité de « fiabilité ».

L'ensemble des membres du personnel du projet visé qui ne possèdent pas déjà cette cote ont demandé à l'obtenir. Toutefois, nous comprenons que la période d'examen pour ces demandes peut durer de 2 à 8 semaines. Par conséquent, l'approbation peut être reçue après la date de fermeture de la soumission et peut empêcher la prestation de renseignements obligatoires. Nous ne croyons pas qu'il pourrait y avoir une raison quelconque pour que le personnel de l'équipe de projet visé soit refusé pour la cote de sécurité.

Est-il possible de fournir la cote demandée après la date de fermeture de la soumission si notre proposition est retenue?

Réponse à la question n° 2

O6 indique que « Toutes les ressources du soumissionnaire doivent détenir une cote de sécurité de **fiabilité au moment de sa réponse à la présente demande de proposition** ». Si n'importe laquelle des ressources proposées par un soumissionnaire n'a pas sa cote au moment de la réponse à la demande de proposition, la soumission sera considérée comme non conforme envers O6.